

## Manifestation

# Job en état d'urgence



Pensant qu'une délégation serait reçue hier à la préfecture, ils avaient prévu une manifestation d'accompagnement.

Mais la représentation de l'Etat gardant portes closes, c'est un cortège rythmé de percussions que des salariés de l'entreprise toulousaine Job-Parilux ont formé dans l'après-midi.

De l'usine (dans le quartier des Sept-Deniers) à la place du Capitole (avec étape place Saint-Etienne), à la lenteur d'une opération-escargot, bidons, plaque de tôle, tout leur était bon pour se faire entendre.

### 1<sup>er</sup> octobre

Les panneaux haut brandis (« mon, son, notre Job », « 300 emplois à maintenir ») annonçaient aux passants le sujet général du tract que leur distribuaient les manifestants.

Un texte où il est propos de « graves anomalies financières » constatées par la direction départementale du travail et de l'emploi, et dont « les dirigeants actuels de l'entreprise doivent répondre devant le tribunal de commerce, vendredi matin » (lire « La Dépêche du Midi », vendredi 22 et samedi 23 septembre).

Devant l'urgence, les personnels de Job-Parilux « en appel-

lent aux pouvoirs publics et aux élus qui affirment leur soutien » afin qu'une solution soit proposée pour l'avenir de l'usine toulousaine, « avant le 1<sup>er</sup> octobre car à cette date pourrait être constituée la société de distribution Job-Sheufelen » qui priverait définitivement l'entreprise des Sept-Deniers de sa force commerciale.

Et le syndicat de dénoncer, parallèlement, la mise en chômage technique des salariés (« la direction fait payer une partie des salaires par l'Etat »), le non approvisionnement de l'usine en matières premières, « alors que les clients attendent d'être servis ».

Les personnels touchés par cette mesure assurent une présence continue dans l'entreprise, où, ce mercredi matin, un huissier a constaté l'état des stocks.

### Saint-Gaudens

Aujourd'hui, un groupe de salariés toulousains de Job doit se rendre à Saint-Gaudens, sur la place du marché, et à l'usine de papier locale, où le personnel a commencé une grève mardi.

pour le syndicat Filpac-CGT, « nul doute qu'on trouve des convergences ».

M. H.

## Job

Lettre à Julie : Ce jour-là t'en souviendras-tu ? Un homme, ton papy, t'a pris par la main pour te faire visiter « son usine ». Tu l'as suivi à l'intérieur d'immenses ateliers : de la cuve à pâte à papiers au hall d'expédition, en passant par son atelier de tourneur où il travaille depuis trente ans, il t'a raconté. Raconté l'histoire de ce savoir-faire de renommée mondiale. Tu étais étonnée devant ces immenses machines, qui ne fonctionnaient pas faute de matière première,

« Fait-il chaud l'été ? », « Y-a-t-il beaucoup de bruit ? ». Tu as caressé le papier brillant et lui racontait, racontait, il t'a promis de te ramener lorsque tout cela fonctionnerait de nouveau.

Pour tous les salariés de chez Job qui aujourd'hui manifestent leur inquiétude et se battent pour pouvoir garder leur emploi, pour lui, pour toi, je le souhaite de tout cœur.

Monique PANERO,  
Toulouse.

LA DEPECHE DU MIDI

## PAPIER

# Redressement judiciaire pour Job Parilux

Ancienne filiale de Bolloré, Job Parilux a été cédée en avril à un mystérieux holding britannique. Mais les repreneurs n'ont pas tenu leurs promesses.

Les salariés sont satisfaits : leur entreprise est en redressement judiciaire. Cette situation paradoxale, c'est celle des 290 personnes employées par Job Parilux à Toulouse. Vendredi, le tribunal de commerce de la ville a placé le fabricant de papier haut de gamme en redressement judiciaire. Un administrateur judiciaire, Jean-Marcel Lavergne, a été nommé pour gérer l'entreprise en difficulté. Mais ce qui, ailleurs, serait jugé catastrophique est considéré par les salariés de Job Parilux comme une victoire. A la lecture du jugement, ils ont failli applaudir... D'abord parce que la liquidation pure et simple, qui avait été demandée par la direction, n'a pas été prononcée. Ensuite et surtout parce que, avec la nomination d'un administrateur judiciaire, les dirigeants actuels sont écartés. La CGT avait d'ailleurs tout fait pour l'ouverture d'une procédure collective. La seule solution, à ses yeux, pour clarifier une situation passablement embrouillée depuis la vente de l'entreprise en avril dernier. Jusqu'alors, Job Parilux appartenait à l'industriel breton Vincent Bolloré, as-

socié à 50/50 au papetier néerlandais KNP-VRG depuis 1993. Au printemps, n'arrivant pas à la redresser malgré des années d'efforts, les deux partenaires apurent les dettes puis cèdent la société pour 1 franc symbolique à Gecco France, la filiale créée pour l'occasion d'un mystérieux holding britannique.

« Gecco s'était engagé à assurer la pérennité de Job pendant au moins un an, plaide-t-on aujourd'hui chez Bolloré. C'est pour cela que son offre a été préférée à celle plus avantageuse de l'allemand Scheufelen, qui voulait arrêter toute la production. » En réalité, au bout de cinq mois, Gecco décide de fermer la moitié de l'usine, de réduire l'effectif de 50 % et de confier toute la commercialisation à... Scheufelen (« Les Echos » du 7 septembre). Au même moment, la direction arrête de payer les factures. Depuis quinze jours, la production est stoppée, les fournisseurs refusant de livrer de la pâte à papier sans paiement immédiat. A cela s'ajoutent, selon les syndicats, d'importants détournements de fonds commis par les nouveaux dirigeants. « Personne n'arrive à savoir qui est ce fameux Gecco », note-t-on au ministère de l'Industrie comme à la mairie de Toulouse, où l'on espère qu'un repreneur plus sérieux pourra encore sauver l'affaire. D. CO.

LA DEPECHE DU MIDI

LES ECHOS